

Ordi ou cahier ?

Par **allye**, le **06/08/2011** à **00:02**

Bonjour ,
en septembre je commencerais ma première année en licence droit classique a ASSAS melun. J'aimerais savoir s'il est plus :
intéressant
pratique
utile
d'avoir un ordi plutot qu'un cahier , ou des feuilles à mettre dans un lutin ou classeur , pour prendre convenablement ses notes en cours.
l'ordi me permet d'avoir un cour clair et propre mais en mm temps j'ai peur qu'il m'arrive une mauvaise surprise et que je perde tout , en plus je n'arrive vraiment pas à apprendre depuis un écran d'ordinateur.
avec le cahier j'aurai surement des cours pas joli à voir et cela m'obligera à tout recopier donc une perte de temps.

je sais que ce petit dilemme peut paraitre con, mais j'ai vraiment envie de bien travailler et de ne pas me poser ce genre de question de methodo en cours d'année . Alors si le moindre de vos conseils peut m'être utile n'hésitez pas !

Par **alex83**, le **06/08/2011** à **02:14**

Bonjour,

Les NTIC ont fait d'énorme progrès.

Il est désormais possible de faire des sauvegardes et d'imprimer des documents word.

Je vous dis ça au second degré mais je n'en pense pas moins ! Croyez en mon expérience, il est plus simple de travailler à l'ordi qu'au stylo. Tout en sachant que ces deux "techniques" peuvent être complémentaire : recherche à la main et rédaction à l'ordi pour les TD par exemple. Prise de note à l'ordi et impression pour réviser... Bref, il faut adopter la méthode qui vous conviendra au mieux !

Par **bulle**, le **06/08/2011** à **09:03**

Bonjour,

Pour une première année de Licence, je vous conseille de prendre des notes sur cahier ou sur des feuilles volantes car soyons clair quand on entre en première année on ne sait pas prendre de notes. L'ordi vous permettra certes de tout écrire mais je pense que le fait de prendre les notes à l'écrit vous permettra au minimum d'apprendre à écrire vite ce qui est assez utile pour les partiels et de synthétiser votre pensée.

Vous pouvez aussi alterner entre cours pris sur ordi et d'autres pris sur papier.

Voici quelques sujets sur ce même thème:

[url:2m1sh7mr]http://forum.juristudiant.com/post98554.html?hilit=notes%20cahier#p98554[/url:2m1sh7mr]

[url:2m1sh7mr]http://forum.juristudiant.com/comment-apprendre-ses-cours-t7112.html?hilit=notes%20cahier[/url:2m1sh7mr]

[url:2m1sh7mr]http://forum.juristudiant.com/post95933.html?hilit=ordinateur#p95933[/url:2m1sh7mr]

Par **sophie19**, le **06/08/2011** à **12:07**

prendre des notes : c'est recopier
alors évidemment, quand on écrit à la main, des choix s'imposent.

Dans certains cours, c'est exaspérant de noter aussi vite pendant 4h, il y a forcément des passages non notés. En première année, c'est dommage.

Quand on écrit à l'ordi, il est plus facile de tout noter. (quoique, j'ai déjà rencontré des étudiants qui faisaient des abréviations à l'ordi, en notant la moitié du cours, et qui de surcroît

le vendaient 5 euros  (dans quel monde vit-on ?)


Bref, selon moi, un ordinateur est indispensable. Ecrire de manière sobre, ne pas s'ennuyer avec la forme, l'important, c'est de noter.

Par contre, il ne faut pas perdre l'habitude d'écrire. Les révisions et tds se font à l'écrit.

Il faut imprimer les cours, car apprendre sur ordi, ça n'est pas du tout productif. Tu as certainement un minimum de mémoire visuelle et en lisant le cours sur une feuille, tu sauras à quel endroit se trouve le sujet auquel tu veux faire référence. C'est une manière d'organiser ton travail de mémorisation. Le plan est important, donc il est utile de savoir où se trouve tel paragraphe sur une centaine de pages.

Pour la même raison, il faut imprimer d'un seul côté de la page. Et ne pas tout stabiloter.

;)

Le mieux, c'est d'investir dans une imprimante  Avant, j'allais dans des copyshop mais, toutes les semaines, c'était contraignant.

Par **bulle**, le **06/08/2011** à **12:45**

[quote="sophie19":1qobqoav]

Bref, selon moi, un ordinateur est indispensable. Écrire de manière sobre, ne pas s'ennuyer avec la forme, l'important, c'est de noter.

[/quote:1qobqoav]

L'important n'est pas de noter mais de comprendre ce que l'on écrit. Pouvez vous me dire quel est l'intérêt de noter bêtement quelque chose que l'on ne comprend pas? L'ordinateur est certes très utile mais dire que c'est indispensable je trouve ça assez excessif.

Personnellement, même en prenant certains cours sur ordi j'ai quasiment toujours reformulé la plupart des phrases du prof car parfois celui ci se répète ou donne des phrases "trop orales". Je ne note jamais ce que je ne comprends pas ou alors je note ce que j'ai vaguement compris en rajoutant entre parenthèses "regarder dans un livre". Il en va de même à la main.

Je continue à penser qu'en première année noter à la main c'est mieux. Mais le plus simple est de tester les 2 méthodes de prise de cours (ordi et à la main) et de voir par vous même sur quel support vous préférez apprendre.

Par **allye**, le **06/08/2011** à **13:43**

Sincèrement , merci beaucoup pour vos réponses . je pense que je prendrais mon cours sur ordi : je le compléterai avec des informations que je trouverais dans des livres, dictionnaire... je relirais les cours régulièrement mais je ferai des fiches détaillées sur feuille que j'apprendrai.

Par **sophie19**, le **06/08/2011** à **14:39**

[quote:2cv4qz33]L'important n'est pas de noter mais de comprendre ce que l'on écrit. Pouvez vous me dire quel est l'intérêt de noter bêtement quelque chose que l'on ne comprend pas?[/quote:2cv4qz33]

:wink:

Je suis d'accord, mais le prof parle français le plus souvent Image not found or type unknown

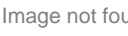
Enfin, tout dépend du cours. Par exemple, en droit constitutionnel, le prof lisait son cours (je veux dire que son cours était parfait, avec ses propres expressions, et je ne voulais rien manquer, je ne change pas ses phrases). Quand il donnait des citations, j'en prenais un morceau, et ça me permettait de retrouver la suite sur internet.

Au contraire, en droit civil, le prof donnait beaucoup d'exemples concrets et son cours était Image not found or type unknown

plus léger. Donc, bien moins difficile à prendre en notes Image not found or type unknown

L'intérêt, c'est que pour certains cours, on peut se passer de lourdes recherches dans des livres (en droit constitutionnel, son cours était très bon ; en droit civil, ça ne suffisait pas). Quand je ne prends pas un cours en entier, j'ai tendance à ne pas le lire. Donc en droit civil, même si le cours était utile et plaisant, je ne notais pas tout.

(-|

Mais je reconnais qu'il est inutile d'écrire des choses qu'on ne comprend pas  En type unknown

lisant le cours d'une amie ; j'ai trouvé [i:2cv4qz33]en être cule[/i:2cv4qz33] au lieu de [i:2cv4qz33]en net recul[/i:2cv4qz33]. [i:2cv4qz33]Georges Budot, Capésiens, Hughes Caper,[/i:2cv4qz33] ...

[quote="allye":2cv4qz33]je le compléterai avec des informations que je trouverais dans des livres, dictionnaire[/quote:2cv4qz33]
dans ce cas, complète le à l'écrit, une fois imprimé.

Les fiches. Je ne sais pas si c'est très utile. Mais tu sauras rapidement ce qui te convient.

[quote:2cv4qz33]Pouvez vous me dire quel est l'intérêt de noter bêtement quelque chose que l'on ne comprend pas?[/quote:2cv4qz33]

En fait [color=#0040FF:2cv4qz33]bulle[/color:2cv4qz33], je disais ça avec l'idée de relire plus tard le cours pour mieux le comprendre. Quand on note, des choses ne paraissent pas claires, mais au moins, elles sont notées. Il faut encore réussir à tout prendre.

Il vaut mieux prendre quelques phrases entières, que tout le cours avec des phrases morcelées.[/color]

Par lucyl6, le 15/08/2011 à 19:20

Je viens t'apporter mon expérience de première année en droit. J'ai choisi dès le début, l'ordinateur comme mode de travail. Franchement, je trouve que c'est l'outil le plus efficace. Au début, je n'étais pas très rapide mais en une semaine ou deux, j'ai vite réussi à suivre le rythme. L'ordinateur est un très bon outil s'il est utilisé à bon escient. Je m'explique: le soir même en rentrant chez toi, reprend chaque cours que tu as tapé à l'ordinateur et refais la mise en page, reformule les phrases mal comprises ou bien enlèves les phrases inutiles. Cherches ce que tu n'as pas bien compris, en clair, appropries toi le cours !! L'important c'est que ce que la mise en page, la formulation te conviennes. Pour ma part, j'écrivais en abrégé car je préfère avoir le moins de page possible à apprendre (c'est purement psychologique...). L'ordinateur est bien plus pratique que la feuille. Certains de mes amis qui écrivaient sur des feuilles, nous demandaient sans cesse nos cours car ils n'arrivaient pas à suivre le rythme. De plus, leurs feuilles étaient illisibles. Par contre, j'imprime mes cours car il est pour moi impossible d'apprendre sur l'ordi le soir, ayant déjà passé 6 heures d'amphi rivée sur l'écran. L'ordinateur ne m'a pas du tout empêchée de réussir puisque j'ai brillamment eu mon année contrairement à ce que pensez certains professeurs anti-ordinateurs.